

# RÉPONDRE AUX DÉFIS RELATIFS À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET À L'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LES BÂTIMENTS MÉDITERRANÉENS

La zone méditerranéenne est sévèrement en retard en ce qui concerne la réalisation des objectifs du plan NZEB (*Nearly Zero Energy Buildings*) d'ici 2020<sup>1</sup>. Selon les dernières études<sup>2</sup>, si les tendances en termes d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel se maintiennent, en 2020, l'économie d'énergie réelle<sup>3</sup> de la zone méditerranéenne sera en retard de près de 9,6 % par rapport aux objectifs de l'UE (soit 20 % de réduction). Ces chiffres sont particulièrement notables pour les logements sociaux, qui représentent une part importante (autour de 40 %) des logements de cette zone, et présentent un fort potentiel d'économie d'énergie.

En termes d'efficacité énergétique et de sources d'énergies renouvelables, la zone méditerranéenne fait face à des problématiques spécifiques, notamment : des conditions climatiques peu propices à la prise de conscience de l'importance de l'isolation, un parc immobilier vieillissant, surtout dans les zones urbaines, le manque de gestionnaires de logements sociaux bien structurés. Dans ce contexte :

L'investissement dans une transition vers des bâtiments à faibles émissions de carbone dans la zone méditerranéenne est une condition *sine qua non* pour bâtir une Europe durable et participer à la relance économique. En effet, la transition vers des bâtiments à faibles émissions de carbone a permis de stimuler le secteur de la rénovation, de créer de nouveaux emplois et d'encourager la formation de nouveaux professionnels. Enfin, la transition vers des bâtiments à faibles émissions de carbone contribue à l'adoption de nouveaux comportements de consommation de l'énergie et à l'amélioration des conditions de vie et du confort des citoyens de la zone méditerranéenne.

Les projets [ELIH-MED](#), [MARIE](#) et [PROFORBIOMED](#) sont trois exemples de comment et en quelle mesure le soutien financier de l'UE peut encourager la transition vers des bâtiments à faibles émissions de carbone dans la zone méditerranéenne en promouvant la croissance et l'emploi.

Cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du [programme MED](#), les projets ELIH-MED, MARIE et PROFORBIOMED regroupent près de 60 partenaires, dont des autorités régionales, des villes, des agences territoriales de l'énergie, des universités et des organisations internationales. Après deux ans de travail, les projets ELIH-Med et MARIE ont rédigé un document d'orientation contenant des [recommandations stratégiques](#).

Dans le respect des récentes demandes du Parlement Européen et dans l'objectif de contribuer à la création d'une stratégie pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments de la zone méditerranéenne, la déclaration suivante reprend le message principal du document d'orientation des projets ELIH-Med et MARIE, soutenu par le projet PROFORBIOMED.

Elle s'adresse aux Institutions Européennes, aux autorités de gestion des programmes européens et aux députés nationaux, régionaux et locaux.

<sup>1</sup> 2018 pour les bâtiments publics.

<sup>2</sup> Voir l'étude de ELIH-Med : « Trend-Setting Scenario: Impact of existing policies and financial resources available on EU2020 Objectives », disponible sur le site [www.elih-med.eu](http://www.elih-med.eu).

<sup>3</sup> Réalisée par la bonne mise en œuvre des mesures prévues dans chaque plan national d'action en matière d'efficacité énergétique (PNAEE)  
<sup>4</sup> [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009\\_2014/documents/regi/pr/935/935743/935743en.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/regi/pr/935/935743/935743en.pdf)

## DÉCLARATION DE LJUBLJANA

---

Eu égard aux principales analyses et résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de nos activités pilotes et de notre capitalisation,

Nous, représentant les régions de Catalogne, de Valence, de Murcie, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Languedoc-Roussillon, du Piémont, de la Basilicate, de Ombrie, de Sicile, de Macédoine-Orientale-et-Thrace et de Macédoine occidentale,

Nous, représentant les municipalités de Malaga, Gênes, Frattamaggiore, Larnaca et Bar,

Nous, représentant l'Association des conseils locaux (LCA) de Malte,

Nous, représentant les agences de l'énergie : l'Agence de l'énergie de la région de Ligurie, l'Agence de l'énergie locale GOLEA et l'Agence de l'énergie locale Spodnje Podravje de Slovénie, l'Agence de l'énergie chypriote (CEA), l'Agence pour la gestion intelligente de l'énergie de Malte (MIEMA),

Nous, représentant les organismes publics : l'Agence pour le traitement des déchets solides de l'Algarve (ALGAR), l'Agence andalouse pour la rénovation et le logement (AVRA), l'Institut de développement de la région de Murcie (INFO), le Centre technologique forestier de Catalogne (CTFC), l'Agence des villes et territoires méditerranéens durables (AVITEM), la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRMA PACA), le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), l'Agence italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement (ENEA), le parc technologique et scientifique "AREA science park" en Italie, l'Agence régionale de développement agricole de Sardaigne (LAORE), le Centre grec pour les sources d'énergies renouvelables (CRES),

Nous, représentant les instituts : l'Institut de conservation de la nature et des forêts (ICNF), l'Institut du bâtiment de Valence, le Centre de recherche sur l'énergie de Catalogne (IREC), le Centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRPF), l'Institut italien pour la promotion de l'innovation technologique (ISNOVA), l'Institut supérieur pour la protection et la recherche en environnement (ISPRA), l'Institut Jožef Stefan et l'Institut slovène de recherche forestière (SFI), l'Institut des systèmes accélérateurs et applications (IASA) en Grèce,

Nous, représentant les associations : l'Union méditerranéenne des architectes (UMAR) l'Association méditerranéenne pour une architecture à faible impact environnemental (LIMA) le collectif EFFINERGIE, le Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) en France et la Fondation lombarde pour l'environnement (FLA).

Nous, représentant le bailleur social 13 Habitat en France, l'Agence de développement de Macédoine-Occidentale (ANKO) en Grèce,

Nous, représentant les universités : l'Université d'Évora et Centre de recherche des sciences de l'entreprise et de l'environnement de l'université D. Afonso III (CICAE) au Portugal, l'Université de Ljubljana en Slovénie, l'Université Démocrite de Thrace et l'Université de Macédoine-Occidentale en Grèce,

Nous, représentant la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) et l'Association internationale forêts méditerranéennes (AIFM).

### *Partenaires des projets ELIH-MED, MARIE et PROFORBIOMED :*

---

1. nous engageons à créer un **nouveau modèle de gouvernance à niveaux multiples** pour la mise en œuvre de politiques en matière de rénovation énergétique et d'énergie renouvelable dans les bâtiments. Dans ce nouveau modèle de gouvernance, les régions et les villes joueront un rôle central, tant au niveau politique que financier. Ce nouveau modèle sera mis en œuvre par la Commission Inter-Méditerranéenne de la CRPM et visera à : coordonner les instruments financiers, mieux harmoniser les procédures administratives pour l'accès aux fonds et encourager la collaboration public-privé pour trouver des solutions innovantes.

2. nous engageons à adopter des **stratégies régionales sur l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable dans les bâtiments** – ce qui devra être inclus dans des stratégies d'urbanisme intégrées et durables – et à coordonner la mise en œuvre de ces stratégies, en développant des initiatives et en créant des outils pour permettre la coopération dans la zone méditerranéenne, tels que :
  - un système d'information ;
  - un programme d'investissement incluant un partenariat entre public et privé ;
  - un système de suivi des économies d'énergie ;
  - une campagne de sensibilisation pour la capitalisation sur une sélection de projets européens hautement performants – projets phares ;
  - un bureau en charge de la promotion des produits et services les plus intéressants, qui visera entre autre à encourager l'utilisation d'éléments préfabriqués standards pour la rénovation de logements.
3. appelons les **Institutions Européennes** à augmenter l'utilisation des Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) dans la rénovation à visée énergétique des bâtiments en changeant les réglementations pour faciliter l'absorption de fonds et l'utilisation des fonds structurels par le secteur privé (par exemple les réglementations sur les aides d'État).
4. appelons la **Commission Européenne** à renforcer les initiatives spécifiques de la zone MED visant à :
  - soutenir une meilleure coordination des fonds européens, nationaux et régionaux pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les bâtiments ;
  - développer des systèmes de garantie des dépôts novateurs pour l'UE, ainsi que des facilités financières et légales en collaboration avec les villes, régions et pays méditerranéens ;
  - encourager la formation continue pour tous les profils professionnels, existants comme nouveaux, dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments ;
  - établir des alliances public-privé dans l'objectif d'adapter, développer, promouvoir et diffuser les projets énergétiques et les outils de planification susceptibles de soutenir les gouvernements régionaux et locaux pour le développement de projets à la fois pour les nouvelles zones et les existantes ;
  - soutenir le développement d'un réseau d'universités, centres de recherche et institutions techniques visant à évaluer la mise en œuvre et l'intégration des solutions afférentes à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable pour améliorer les systèmes énergétiques dans les bâtiments de la zone méditerranéenne, et en particulier dans les logements sociaux.
5. Appelons les **villes, régions et pays méditerranéens** à :
  - soutenir la mise en œuvre de la Directive relative à l'efficacité énergétique (2012), la Directive relative à la performance énergétique des bâtiments (2010) et la Directive relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (2009) en :
    - s'assurant qu'un large pourcentage des enveloppes du FEDER soit alloué à des projets visant à la transition vers une économie sobre en carbone ou à l'efficacité énergétique des bâtiments ;
    - intégrant les mesures de rénovation énergétiques dans les prochains programmes méditerranéens transnationaux et transfrontaliers ;
    - réduisant la paperasserie et en facilitant l'accès des parties prenantes publiques et privées aux fonds d'investissement structurels, afin de favoriser la rénovation énergétique, en particulier dans les logements sociaux.
  - promouvant l'industrialisation des procédures et des techniques de construction et l'utilisation d'éléments préfabriqués pour améliorer l'efficacité énergétique des logements afin de réduire les coûts et les temps de rénovation
  - soutenir les campagnes de sensibilisation du public sur l'efficacité énergétique et les programmes visant à développer des comportements favorisant l'efficacité énergétique ;
  - développant des systèmes de gestion de l'énergie intelligents, interconnectés et harmonisés.
6. appelons les **autorités de gestion des programmes de financement européen** (FEDER, FSE, IEV, Horizon 2020, MED, etc.), dans la perspective de la prochaine période de programmation pour 2014-2020 à :
  - donner plus de visibilité et augmenter les investissements pour la rénovation énergétique des bâtiments et les sources d'énergies renouvelables dans leurs programmes opérationnels. Les axes stratégiques identifiés dans le document d'orientation des projets ELIH-MED et MARIE, avec le soutien de



- PROFORBIOMED, pourraient être choisis comme cibles prioritaires d'investissements ;
- inclure dans les futurs appels à projets des axes prioritaires spécifiques sur la rénovation énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables ;
  - encourager dans les futurs appels à projets les expérimentations concrètes en rapport à la rénovation énergétique de bâtiments et les énergies renouvelables plutôt que les études de recherche.

Cette déclaration a été approuvée par le comité directeur de MARIE, et je la signe en mon rôle de responsable du projet

Nom : F. Xavier Marti Ragué

Entité : Secrétaire du Logement et de l'Amélioration Urbaine Ministère du territoire et de la durabilité. Generalitat de Catalogne

Date et lieu :

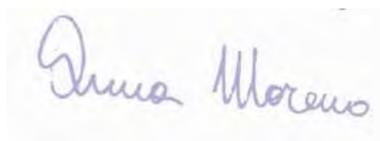


Cette déclaration a été approuvée par le comité directeur de ELIH-MED, et je la signe en mon rôle de responsable du projet

Nom : Anna Moreno

Entité : Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable

Date et lieu :



Cette déclaration a été approuvée par le comité directeur de PROFORBIOMED, et je la signe en mon rôle de responsable du projet.

Nom : Roque Pérez Palazón

Entité : Direction générale de l'environnement, région de Murcie

Date et lieu :

